

Lien vers l'article:

[https://infosante.whitecube.
dev/guides/traitement-par-
anticoagulants](https://infosante.whitecube.dev/guides/traitement-par-anticoagulants)

Anticoagulants

De quoi s'agit-il ?

La coagulation est un mécanisme qui permet la formation de caillots de sang lorsque du sang entre en contact avec de l'air ou en cas de lésion des vaisseaux sanguins. Dans le cas d'une blessure, le caillot entraîne l'arrêt du saignement. Malheureusement, un caillot de sang peut aussi se former dans le système circulatoire et soit boucher un vaisseau sanguin à l'endroit où il se forme (thrombose, par exemple dans la jambe) soit se former dans le cœur (par exemple en cas de fibrillation auriculaire), être emporté dans la circulation sanguine et boucher un vaisseau sanguin ailleurs dans le corps (embolie). Cela peut ainsi provoquer, par exemple, une crise cardiaque (infarctus), un accident vasculaire cérébral (AVC), ou une embolie pulmonaire.

Pour coaguler le sang, le corps dispose en gros de deux systèmes. Le premier, **le système des plaquettes**, permet une coagulation rapide ; les plaquettes viennent se coller les unes aux autres, on parle d'agrégation plaquettaire. Le caillot ainsi formé n'est pas vraiment solide. Pour devenir plus solide, il a besoin de protéines. Ces protéines de la coagulation appelés '**facteurs de coagulation**' constituent le deuxième système. Les protéines forment un réseau, qui fixe solidement le caillot.

Pour empêcher la coagulation, nous pouvons agir sur chacun de ces deux systèmes. On dit parfois que l'on « fluidifie » le sang, mais ce n'est pas tout à fait correct. En effet, le traitement ne rend pas le sang plus liquide, mais il empêche les mécanismes de coagulation du sang. Il est donc plus juste de parler d'anticoagulation et d'anticoagulants.

En pratique, l'anticoagulation passe par deux types de médicaments : les antiagrégants plaquettaires et les anticoagulants.

Antiagrégants plaquettaires

Ces médicaments **empêchent les plaquettes de se coller** les unes aux autres, ce qui ralentit la formation des caillots de sang. En Belgique, les antiagrégants plaquettaires sont

- Acide acétylsalicylique sous les marques Aspirine®, Asa®, Asaflow®, Cardioaspirine® et génériques

- Clopidogrel sous les marques Plavix® et génériques
- Prasugrel sous la marque Efient®
- Ticlopidine sous les marques Ticlid® et générique
- Cangrelor sous la marque Kengrexal®
- Ticagrelor sous la marque Brilique®
- Dipyridamole sous la marque Dipyridamole®
- Epoprosténol sous les marques Flolan® et Veletri®
- Tirofiban sous la marque Aggrastat®

Anticoagulants

Ces médicaments **freinent l'activité des protéines de la coagulation**. Certains sont à prendre par la bouche (anticoagulants oraux), d'autres non (anticoagulants par voie parentérale). Les différentes classes de ces médicaments interviennent à différentes étapes de la production des protéines de la coagulation :

- Les anticoagulants oraux, eux-mêmes divisés en 2 grandes classes :
 - **Les antagonistes de la vitamine K** appelés également anticoagulants coumariniques. La vitamine K joue en effet un rôle d'activateur de la coagulation, plus exactement de certains facteurs de coagulation. Au sein de cette classe, tous les produits ont la même efficacité, mais certains prennent plus de temps à être dégradés par l'organisme. En Belgique, les antagonistes de la vitamine K sont
 - Acénocoumarol sous le marque Sintrom®
 - Phenprocoumone sous la marque Marcoumar®
 - Warfarine sous la marque Marevan®

- **Les anticoagulants oraux directs.** Ces médicaments agissent sur d'autres protéines impliquées dans la coagulation. En Belgique, les anticoagulants oraux directs sont
 - Apixaban sous la marque Eliquis®
 - Dabigatran sous la marque Pradaxa®
 - Édoxaban sous la marque Lixiana®
 - Rivaroxaban sous la marque Xarelto®

- Les anticoagulants par voie parentérale, eux-mêmes divisés en plusieurs classes, dont, par exemple
 - **Les héparines de bas poids moléculaire.** En Belgique, les héparines de bas poids moléculaires sont
 - Daltéparine sous la marque Fragmin®
 - Énoxaparine sous la marque Clexane®
 - Nadroparine sous les marques Fraxiparine® et Fradoxi®
 - Tinzaparine sous la marque Innohep®

 - Le Fondaparinux, sous la marque Arixtra®

L'effet des antagonistes de la vitamine K est contrôlé au moyen d'analyses de sang. En effet, la coagulation doit rester dans des limites assez précises. C'est pourquoi le temps de coagulation est mesuré régulièrement : cette mesure indique combien de temps une personne saigne avant que son système de coagulation n'arrête le saignement. Le test utilisé pour cette mesure est **le temps de prothrombine (TP)**. Le résultat du test est exprimé **en INR** (International Normalized Ratio), un rapport normalisé international qui indique l'état de la coagulation. Un INR supérieur à 2 signifie que le temps de saignement est allongé (le sang est 'trop liquide'), un INR inférieur à 2 indique un temps de saignement raccourci (le sang est 'trop épais').

L'anticoagulation doit être bien réglée : une anticoagulation excessive augmente **le risque de saignements dangereux** ; une anticoagulation

insuffisante augmente le risque de formation de caillots de sang.

Les antagonistes de la vitamine K sont souvent administrés à doses variables, car chacun y réagit différemment. Les uns y sont sensibles, les autres moins. Une alimentation **riche en vitamine K**, que l'on retrouve notamment dans l'huile de soja et les choux de Bruxelles, peut également perturber l'effet des anticoagulants. Dans la plupart des cas, il est toutefois parfaitement possible de mener une vie normale.

Parmi les éléments qui différencient les antagonistes de la vitamine K et les anticoagulants oraux directs, on trouve, par exemple, en plus de leurs modes d'actions différents, les éléments suivants :

- Il existe **un antidote** si la prise d'antagoniste de la vitamine K entraîne un risque élevé d'hémorragie ou une hémorragie : la vitamine K. Pour certains anticoagulants oraux directs, il n'existe actuellement pas de produits qui permettent de neutraliser l'action en cas de saignement, ce qui peut poser problème en cas de saignement.
- L'effet des antagonistes de la vitamine K doit être régulièrement contrôlé par **des analyses de sang**. Alors que, pour les anticoagulants oraux, les variations de concentrations dans le sang sont moins importantes ; ils nécessitent donc moins de contrôles. En même temps, il s'agit là aussi d'un inconvénient car le médecin ne sait pas précisément dans quelle mesure le sang est adapté à la personne, et il est dès lors moins en mesure d'évaluer le risque de saignement.

À quelle fréquence et pendant combien de temps les anticoagulants sont-ils pris ?

Dans certaines situations, par exemple dans certains troubles du **rythme cardiaque et certaines maladies de la coagulation**, les anticoagulants **sont prescrits à vie**. Dans d'autres cas, comme après un caillot de sang dans la jambe (thrombose veineuse profonde ou TVP) ou **une embolie pulmonaire**, ils doivent être pris **pendant plusieurs mois**. La durée du traitement est toujours déterminée en concertation avec le médecin.

En général, il est conseillé de prendre une dose une seule fois par jour, de préférence au même moment (le soir, par exemple). La dose peut ainsi être

adaptée facilement en fonction du résultat de l'analyse de sang. Si vous oubliez de prendre une dose, vous pouvez encore la prendre plus tard dans la journée. Si vous avez oublié votre médicament pendant plusieurs jours ou si vous avez pris plus de médicaments que prévu, demandez conseil à votre médecin généraliste.

Que se passe-t-il si vous devez subir une opération ?

Toute opération programmée est précédée d'une concertation avec votre dentiste, médecin généraliste, spécialiste et/ou anesthésiste pour déterminer comment préparer au mieux l'intervention. La plupart du temps, **l'anticoagulant est arrêté** quelques jours avant l'intervention et vous recevez des injections à la place. Les modalités pratiques de cette prise en charge sont définies en tenant compte du type d'intervention (opération mineure ou majeure) et du risque hémorragique.

Dans le cas d'une intervention non programmée, par exemple suite à un accident de la route avec saignements ou à une chute entraînant une fracture, il existe des mesures permettant de rapidement contrôler la coagulation. Signalez le plus vite possible aux services d'urgences que vous prenez des anticoagulants.

Que pouvez-vous faire ?

Le traitement par anticoagulants exige une bonne **dose de discipline**.

- Prenez vos médicaments en suivant précisément les instructions du médecin et respectez rigoureusement le calendrier prévu pour les contrôles sanguins.
- Surveillez votre consommation d'alcool. Chez une personne normale (sans maladies du foie), deux verres d'alcool par jour ne perturberont pas la coagulation.
- Certains aliments et d'autres médicaments peuvent influencer l'effet des anticoagulants. Parmi les exemples connus, citons la vitamine K que l'on retrouve dans certains aliments et compléments alimentaires, et les anti-inflammatoires. Signalez toujours à votre pharmacien, dentiste ou médecin (généraliste) que vous prenez un anticoagulant. Certaines

épices et plantes aromatiques peuvent également avoir une influence sur l'effet des anticoagulants.

- Des saignements abondants ou anormalement longs au niveau des gencives, des saignements de nez spontanés, des plaies qui saignent longtemps, des grands bleus qui apparaissent spontanément après un petit coup ou un contact un peu rude, ... peuvent être le signe que votre sang est 'trop liquide'. La présence de sang dans les urines ou dans les selles, la production de selles noires et les règles abondantes sont d'autres signaux d'alerte.
- Glissez, dans votre portefeuille ou à côté de votre carte d'identité, une note mentionnant clairement que vous prenez des anticoagulants. Cette information peut être vitale dans certaines situations d'urgence telles que les accidents de la route.

Que peut faire votre médecin ?

Le médecin vous accompagne et vous aide en vous donnant **les informations et les conseils** dont vous avez besoin. Si votre traitement anticoagulant est bien réglé, un contrôle sanguin mensuel suffit. Si le médecin vous prescrit de nouveaux médicaments ou si vous développez une nouvelle affection, votre coagulation sera surveillée de plus près.

Il peut toujours arriver que votre INR soit trop élevé, c.-à-d. que votre sang soit 'trop liquide'. Dans ce cas, le médecin peut vous prescrire un médicament (une forte dose de vitamine K) ou, dans le pire des cas, vous orienter **vers l'hôpital**. Une bonne **autodiscipline et une bonne communication avec le médecin** sont essentielles pour éviter d'en arriver à de telles situations.

Le traitement par anticoagulants oraux directs ne peut pas être suivi au moyen de tests sanguins.

Rédaction le 29 avril 2020.

Dernière mise à jour le 29
avril 2020

Lien vers l'article:

<https://infosante.whitecube.dev/guides/traitement-par-anticoagulants>



Liens Utiles

- Anti-inflammatoires non-stéroïdiens
<https://www.cbip.be/fr/chapters/10?frag=6767>
- Antiagrégants
<https://www.cbip.be/fr/chapters/3?frag=1842>
- Anticoagulants oraux
<https://www.cbip.be/fr/chapters/3?frag=25882>
- Médicaments génériques
<https://wikiwiph.aviq.be/Pages/M%C3%A9dicaments-g%C3%A9n%C3%A9riques.aspx>

Sources

- www.ebpnet.be
<http://www.ebpnet.be>
- www.cbip.be
<http://www.cbip.be>